



Lyon

# 11ème édition

27 et 28 nov. 2025

Un événement organisé par



Journées de l'Événementiel  
Éco-Responsable

Conférences, tables rondes  
et ateliers



# Sommaire

03

04

05

08

09

10

12

16

16

20

21

23

25

26

29

# Les JEER et aremacs

Association pour le respect de l'environnement  
lors de manifestations culturelles et sportives

## En chiffres

30 salarié·es  
permanent·es

1100 bénévoles

250 événements  
couverts

3 millions  
de personnes  
rencontrées  
annuellement



© Nicolas DEQUIN

Association loi 1901 à but non lucratif créée en 2004, Aremacs a pour objet de **limiter les impacts environnementaux des manifestations sociales, culturelles et sportives** en sensibilisant à l'éco-responsabilité et en mettant à disposition des organisateur·ices d'événements des moyens humains et matériels de réduction des impacts<sup>1</sup>.

Son maillage territorial issu de ses 5 antennes (Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Ile-de-France) permet d'associer force de l'ancrage local et capacité de déploiement national. Aujourd'hui, 30 salarié·es œuvrent à la sensibilisation active du public, des partenariats avec les collectivités et un accompagnement professionnalisé direct auprès des organisateur·ices d'événements.

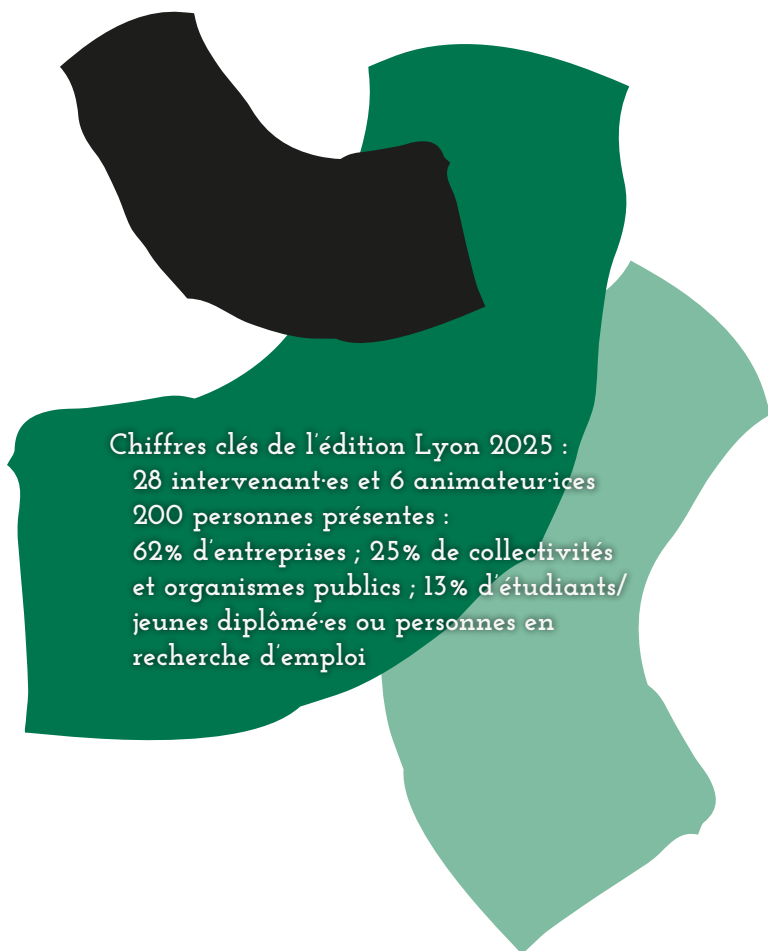
Avec un siège et une antenne implantés à Lyon depuis 20 ans, Aremacs travaille avec tous les acteur·ices de l'événementiel sur le territoire de la Métropole de Lyon, son partenaire historique. Au-delà des interventions de terrain, Aremacs a aussi vocation à **mettre en lien les acteur·ices du territoire**. C'est dans ce cadre qu'ont été expérimentées puis développées avec le soutien de la **Métropole de Lyon** les Journées de l'Événementiel Eco-Responsable (JEER) à Lyon. Pour répondre à un besoin local, l'association produit à Marseille des éditions « Rencontres professionnelles » pendant le **Festival Le Bon Air** depuis 2023.

Ces rencontres permettent d'échanger sur les difficultés que les équipes organisatrices d'événements peuvent rencontrer pour changer leurs pratiques et sur les façons d'articuler pérennité économique, sociale et environnementale. Les JEER mobilisent **toutes les parties prenantes de l'événementiel** : institutions et collectivités, organisateur·ices d'événements, société civile, acteur·ices privé·es et structures de l'économie sociale & solidaire.

Les JEER s'articulent autour de 2 questionnements centraux pour les événements : Comment articuler la dimension éphémère de l'événement avec ses conséquences pérennes ? Comment engager les changements de comportement des publics et du secteur de l'événementiel ?

<sup>1</sup> Conformément à la loi ESS (loi relative à l'économie sociale et solidaire, adoptée le 21 juillet dernier par le Parlement et promulguée le 31 juillet 2014), Aremacs est une entreprise de l'Économie sociale et solidaire par nature (statut associatif) et par son objet, qui concourt au développement durable.

# en bref



Chiffres clés de l'édition Lyon 2025 :  
28 intervenant·es et 6 animateur·ices  
200 personnes présentes :  
62% d'entreprises ; 25% de collectivités  
et organismes publics ; 13% d'étudiants/  
jeunes diplômé·es ou personnes en  
recherche d'emploi

À l'heure de la nécessaire transition écologique et sociale, les organisateur·ices d'événements ne peuvent plus ignorer les changements à opérer : la production de l'événement, la sensibilisation des parties prenantes et des publics, le choix de contenus artistiques et sportifs engagés, une organisation contribuant à développer un héritage positif sur le territoire...

À cela s'ajoute la capacité de diffusion hors-norme du secteur auprès des publics diversifiés ; **culture, sport, événementiel et collectivités sont les premiers vecteurs des valeurs qui unissent notre société.**

Cette transmission est incontournable et d'autant plus dans la période actuelle. Cette exigence, parfois lourde à porter, doit être soutenue et encouragée grâce à la résilience naturelle du secteur, la promotion des pratiques existantes et l'engagements des publics et institutions.

Les enjeux regroupent de nombreuses thématiques: de la réduction des déchets et des gaspillages à celle des émissions de gaz à effet de serre et de la lutte contre les discriminations. **Aremacs a ainsi formulé 11 défis pour l'événementiel de demain.**

## Les JEER 2017 - 2025

11 éditions dont 1 en distanciel  
1 170 participant·es (collectivités, associations, structures de l'événementiel...)  
217 intervenant·es

Un événement organisé par



Partenaires de l'événement :



# Programme

Journées de  
l'Événementiel

# Jeer

Éco-Responsable

**Jeudi 27 novembre**

**métropole de LYON**

**09h - 09h30**

**accueil café**

**09h30 - 09h45**

### **introduction générale**

Isabelle Petiot, Vice-Présidente à la réduction des déchets | [Métropole de Lyon](#)

**09h45 - 10h**

### **introduction thématique - La robustesse**

Philippe de La Forest Divonne, Ingénieur grande transition

**10h - 12h15**

### **L'éco-responsabilité au sein de la filière événementielle, culturelle et sportive**

Sébastien Guèze, Artiste lyrique  
[La Bohème 2025 et BIOpéra](#)

Antoine Radix, Responsable Reporting RSE et Projets Climat et **Simon Tisne**, Responsable RSE  
[GL Events France - Pôle RSE](#)

Maxime Gueudet, Chargé de mission transition écologique de la création  
[Ministère de la Culture - Direction Générale de la Création Artistique](#)

[Azais Perronin](#), Journaliste indépendante

Isabelle Petiot, Vice-Présidente à la réduction des déchets  
[Métropole de Lyon](#)

Modération par : Eddy Klemenczak d'[Ecolosport](#) et Paul Berthet d'[AREMACS](#)

**12h15 - 14h**

### **pause déjeuner**

Buffet zéro gaspi zéro déchet

**14h - 14h30**

### **animation ludique sur la politique d'achats responsables**

**14h30 - 14h45**

### **focus sur Planet Parade**

Julien Barbe, Responsable communication  
[AREMACS](#)

**14h45 - 15h30**

### **festivals et transitions**

Alexandra Bobes, Directrice | [France Festivals](#)  
Emmanuelle Durand, Co-directrice | [Les Nuits de Fourvière](#)

**15h30 - 16h**

### **pause**

**16h - 16h30**

### **focus sport et transition écologique**

Dimitri Regnier, Chef de projet transition écologique du football | [Fédération française de football](#)

**16h30 - 17h30**

### **Le réemploi au service de la réduction des déchets**

Thomas Flusin, Directeur régional | [Citéo](#)

Laurence Campan, Responsable du service Études et Développement | [Métropole de Lyon](#)

**17h30**

**pot de l'engagement**

**vendredi 28 novembre**

## **airt de famille**

**09h30 - 09h45**

### **introduction générale**

Paul Berthet, Co-directeur | [AREMACS](#)

**09h45 - 11h15**

### **pratiques d'éco-conception et d'éco-scénographie**

Sylvie Bétard, Co-fondatrice

[Les Augures](#)

Manon Penel, Scénographe

[Slowfest](#)

Thibault Sinay, Scénographe et Président

[UDS](#)

**11h15 - 11h30**

### **pause**

**12h - 12h30**

### **carte blanche au reer : normes environnementales (Lieux et événements)**

Anais Taveau, Directeur de production | [Peinture Fraîche](#)

Oriane Pontet, Co-fondatrice | [Graines Electroniques](#)

Antoine Clerc, Avocat | [Hélios Avocat](#)

**14h - 15h30**

### **ateliers : au choix via le formulaire d'inscription**

**Diagnostiquer ses capacités de mutualisation**

Hichem El-Garrach Balandin | [Cagibig](#)

**Mobiliser ses parties prenantes**

Vic Condamain | [AREMACS](#)

**15h30 - 16h**

### **pause**

**16h - 16h30**

### **restitution des ateliers**

**16h30**

**pot de l'engagement**

**09h - 09h30**

**accueil café**

Sophie Delay, Responsable Pôle événementiel et formations par le théâtre

[L'île O](#)

Agathe Chamboredon, Directrice Générale Adjointe et Fabrice Paris, Directeur Technique

[Opéra de Lyon & Collectif 17h25](#)

Modération par : Hichem El-Garrach Balandin de [Cagibig](#) et Alice Beauvois d'[AREMACS](#)

**11h30 - 12h**

### **carte blanche au pôle pixel : audiovisuel et numérique**

Vincent Loubert, Directeur | [Carbone Culture](#)

**12h30 - 14h**

### **pause déjeuner**

**Collectivités, événementiel et réduction des déchets**

Camille Macabeo & Caroline Rosfelder

[Saint-Genis-Laval](#)

Nathalie Thomas | [Villeurbanne](#)

**Vaisselle réemployable**

Léo Maravitti | [AREMACS](#)



# 5 enseignements CLÉS des JEER LYON 2025

Les échanges des JEER 2025 témoignent d'une évolution du secteur événementiel face aux crises écologiques, économiques et sociales. Au-delà des bonnes pratiques, les discussions ont mis en évidence des transformations plus profondes qui concernent les modèles économiques, les organisations et les imaginaires collectifs.

---

## 1. La transition écologique devient une question de viabilité du secteur

Les acteur·ices de l'événementiel ne débattent plus seulement de gestes écoresponsables. Les échanges montrent que la transition écologique interroge désormais la viabilité économique et structurelle des modèles existants.

Mobilités internationales, production de décors, consommation énergétique ou gestion des déchets : l'ensemble de la chaîne de valeur est concerné.

L'enjeu n'est plus seulement de réduire les impacts, mais de construire des modèles soutenables à long terme, capables de fonctionner dans un contexte de contraintes environnementales et de ressources limitées.

## 2. Les politiques publiques et la réglementation restent des leviers structurants

Plusieurs interventions ont souligné le rôle central des cadres réglementaires et des politiques publiques dans l'évolution des pratiques.

Les obligations européennes, les critères environnementaux dans les subventions ou les politiques territoriales de réduction des déchets ont contribué à faire émerger de nouveaux standards. Cependant, les échanges rappellent également que la transition ne peut pas reposer uniquement sur la contrainte réglementaire. Elle dépend aussi de la mobilisation des organisations, des exigences des publics et de la capacité des acteur·ices à coopérer.

## 3. La coopération est une condition de la transformation

Un constat partagé traverse l'ensemble des discussions : la transition écologique ne peut être portée par des initiatives isolées.

Mutualisation de matériel, réseaux professionnels, partage d'expériences ou structuration de collectifs comme le REER illustrent l'importance de dynamiques collectives.

Ces coopérations permettent de :

- partager les ressources et les connaissances
- réduire les coûts de transformation
- renforcer la capacité d'action du secteur.

La robustesse du secteur événementiel dépendra en grande partie de sa capacité à structurer ces coopérations dans la durée.

## 4. Les pratiques professionnelles évoluent en profondeur

L'éco-conception, le réemploi ou l'évolution des pratiques de production témoignent d'une transformation progressive des métiers.

Cette évolution implique :

- davantage d'anticipation dans la conception des projets
- une collaboration renforcée entre métiers artistiques et techniques
- une intégration des enjeux environnementaux dans les décisions stratégiques.

Plusieurs intervenant·es soulignent que ces transformations peuvent aussi devenir des sources d'innovation et de créativité, en ouvrant de nouvelles manières de concevoir les événements.

## 5. L'événementiel reste un puissant levier de mobilisation

Au-delà de ses impacts environnementaux, l'événementiel possède une capacité unique : rassembler et transformer les imaginaires collectifs. Festivals, événements sportifs, spectacles ou rassemblements citoyens peuvent contribuer à rendre la transition écologique plus visible, plus concrète et plus désirable.

Les JEER 2025 rappellent ainsi que l'événementiel n'est pas seulement un secteur à transformer : il peut aussi devenir un acteur clé de la transformation culturelle et sociale.

---

Les JEER 2025 témoignent d'un changement de maturité du secteur.

La transition écologique ne se limite plus à des démarches expérimentales : elle devient progressivement un enjeu structurant pour l'ensemble de la filière événementielle.

Dans un contexte marqué par l'incertitude et les transformations rapides, la capacité des acteur·ices à coopérer, à adapter leurs pratiques et à repenser leurs modèles constituera un facteur déterminant pour construire un événementiel à la fois soutenable, créatif et robuste.

# Restitution des échanges

Journées de  
l'Événementiel

# Jeer

Éco-Responsable

Les JEER (Journées de l'Événementiel Éco-Responsable), organisées par [AREMACS](#) et la [Métropole de Lyon](#), ont réuni les 27 et 28 novembre 2025 à Lyon, des professionnel·les de l'événementiel culturel, sportif et d'affaires, des acteur·ices de l'Économie Sociale et Solidaire ainsi que des représentant·es de collectivités et d'institutions nationales.

Cette 7<sup>e</sup> édition lyonnaise s'inscrit dans un contexte marqué par l'intensification des crises écologiques et sociales, par des évolutions

réglementaires contrastées et par des tensions budgétaires croissantes. Elle a permis de mettre en débat les conditions de viabilité et de transformation du secteur événementiel face à ces défis, en croisant regards politiques, institutionnels, artistiques, sportifs et entrepreneuriaux. L'objectif de cette restitution est de proposer une synthèse fidèle, structurée et accessible des échanges, afin de partager les enseignements clés avec l'ensemble des participant·es et partenaires, ainsi qu'avec celles et ceux qui n'ont pu être présent·es.

# introduction générale

**Isabelle Petiot**

Vice-Présidente à la Réduction & la gestion des déchets et à la propreté - Métropole de Lyon



Isabelle Petiot ouvre cette 7<sup>ème</sup> édition en rappelant que l'événementiel constitue un levier stratégique des politiques publiques territoriales.

La Métropole de Lyon, forte de ses 59 communes et 1,4 million d'habitante·s, accueille chaque année plus de 2 000 événements sur l'espace public.

Cette densité implique :

- un cadre réglementaire clair
- un accompagnement différencié
- une responsabilisation accrue des organisateur·ices

Elle revient sur plusieurs décisions structurantes adoptées récemment :

- le Plan Zéro plastique à usage unique,
- la révision du Programme local de prévention des déchets,
- la mise en place d'un cadrage spécifique pour les événements selon leur typologie et leur ampleur.



Nous devons accompagner, mais aussi responsabiliser.

Un message transversal a été partagé : dans un contexte de contraction budgétaire et d'incertitudes politiques, la coopération territoriale et la structuration des acteur·ices sont essentielles.

# introduction thématique

## La robustesse : penser l'événementiel dans un monde fluctuant

L'intervention de **Philippe de La Forest Divonne**, ingénieur et membre d'une communauté de recherche autour du concept de robustesse, a posé le cadre conceptuel de la journée.

### Constat partagé

Nous évoluons dans un monde marqué par :

- le dérèglement climatique
- l'effondrement de la biodiversité
- l'épuisement des ressources
- les tensions sociales et géopolitiques

Ces crises interconnectées forment une polycrise, caractérisée par l'incertitude, la non-linéarité et les points de bascule.

### Performance vs robustesse

L'analyse proposée met en lumière les limites d'un modèle fondé sur la sur-optimisation et la performance permanente.

La performance, entendue comme efficacité maximale avec un minimum de moyens, fragilise les systèmes lorsqu'elle devient une finalité en soi. Elle peut générer :

- épuisement des ressources
- burn-out humain
- fragilité structurelle

À l'inverse, le vivant fonctionne selon des logiques de :

- coopération
- redondance
- lenteur
- inefficience apparente

Ces « contre-performances » permettent d'absorber les chocs.

Il distingue deux logiques : la performance qui optimise à court terme, et la robustesse qui protège à long terme.

Définition proposée :

**LA ROBUSTESSE CONSISTE À MAINTENIR DES SYSTÈMES STABLES À COURT TERME ET VIABLES À LONG TERME MALGRÉ LES FLUCTUATIONS EXTERNES.**

Cette notion a servi de fil rouge aux échanges ultérieurs :

**Comment concevoir des événements robustes dans un monde instable ?**



# L'ÉCO-RESPONSABILITÉ AU SEIN DE LA FILIÈRE ÉVÉNEMENTIELLE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Modération : représentant·es d'Ecolosport et d'AREMACS.

Intervenant·es :

- **Maxime Gueudet**, Ministère de la Culture (DGCA)
- **Sébastien Guèze**, artiste lyrique engagé
- **Azaïs Perronin**, journaliste sportive et athlète engagée
- **Antoine Radix** et **Simon Tisne**, représentants RSE du groupe GL events

## CONCILIER ENGAGEMENT PERSONNEL ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Les intervenant·es ont partagé des trajectoires marquées par des moments de **dissonance cognitive**.

### Dans le sport

- Questionnement sur la quête de performance et ses effets (pression, santé mentale, impact environnemental).
- Émergence de collectifs de sportif·ves engagé·es.
- Recherche de nouvelles formes d'engagement: féminisme, coopération, transformation interne des pratiques.

### Dans la culture

- Interrogation sur la mobilité internationale et l'empreinte carbone du spectacle vivant comme unique objectif d'impact. Risque d'évitement des solutions réellement transformatrices : ressources,

biodiversité, politique d'achat.

- Réflexion sur l'avenir de l'opéra dans un monde contraint par les objectifs climatiques.
- Publication d'essais et création d'associations professionnelles pour engager le débat.

### Dans les grandes entreprises événementielles

- Travail interne pour intégrer les enjeux RSE dans des structures multinationales.
- Tension entre logique de performance financière et impératifs écologiques.
- Importance des réglementations européennes (CSRD, devoir de vigilance) pour structurer l'action.

Un point partagé : **l'engagement passe souvent par une transformation progressive depuis l'intérieur des organisations.**

## RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE : AVANCÉES ET RECULS

Les échanges ont abordé l'évolution récente du cadre réglementaire européen.

### Points saillants :

- Les obligations extra-financières ont permis d'ouvrir des sujets structurants (biodiversité, eau, climat).
- L'assouplissement de certaines réglementations crée une incertitude.

La pérennité des engagements dépendra moins des obligations légales et davantage :

- de la volonté des dirigeant·es
- des exigences des publics, partenaires et client·es
- de la pression collective

Un consensus s'est dégagé : **la réglementation reste un levier indispensable, mais elle ne suffit pas sans dynamique sectorielle forte.**





## POLITIQUES CULTURELLES ET transition ÉCOLOGIQUE : LE RÔLE DE L'ÉTAT

**Maxime Gueudet**

Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) - Ministère de la Culture

Maxime Gueudet apporte un éclairage institutionnel, et observe une transformation rapide du secteur : « Quand je regarde les cinq dernières années, la vitesse de transformation est impressionnante. »

Il souligne :

- l'essor des bilans carbone,
- l'intégration de l'éco-conception,
- la montée en compétence collective.

Il rappelle que la transition écologique est désormais intégrée aux orientations du Ministère de la Culture, malgré un contexte budgétaire contraint, notamment à travers :

- l'évolution des critères de subvention,
- l'accompagnement des structures culturelles,
- l'intégration progressive d'indicateurs environnementaux.

### LE LEVIER DES POLITIQUES D'ACHAT

Dans la continuité de son intervention, Maxime Gueudet souligne que la transition écologique passe aussi par des leviers structurants, au-delà des seules démarches volontaires. La question des politiques d'achat apparaît à ce titre centrale : les critères intégrés dans les appels d'offres, les subventions ou les dispositifs d'accompagnement influencent directement les pratiques des structures.

Dans cette perspective, des programmes portés par le Ministère de la Culture, tels que PACTE et CACTE, visent à accompagner l'intégration progressive d'exigences environnementales dans les pratiques professionnelles.



On peut être plus rapide que les crises si on agit collectivement.

« La manière dont on structure les dispositifs conditionne en partie la transformation du secteur. »

Les politiques d'achat deviennent ainsi un levier de diffusion des enjeux écologiques à l'ensemble de la filière, en particulier dans un contexte où les acteur·ices publics jouent un rôle déterminant. La robustesse du secteur culturel dépendra en partie de la capacité des politiques publiques à articuler transition écologique et soutien structurel aux acteur·ices.

## GL events : entre performance financière et responsabilité environnementale

**Antoine Radix**

Responsable Reporting RSE et Projets Climat - GL events

**Simon Tisné**

Responsable RSE - GL events

GL events représente environ 300 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Antoine Radix pose une problématique centrale : « Notre métier, c'est d'être viable à court terme. Notre défi, c'est d'y injecter du long terme. »

Les intervenants expliquent que la réglementation européenne (CSRD notamment) a été un levier structurant :

- formalisation des données
- élargissement du périmètre d'analyse (biodiversité, eau, chaîne de valeur)
- montée en légitimité des équipes RSE

« Sans ces obligations, certains sujets ne seraient jamais arrivés sur la table. »

Cependant, l'assouplissement récent de certains dispositifs crée une inquiétude : « À court terme, peu d'impact. Mais à moyen terme, une petite musique de fond moins ambitieuse. »



Si la transition dépend uniquement de la contrainte réglementaire, elle reste fragile.

Ils soulignent un point clé : sans demande client et sans cadre réglementaire fort, la dynamique peut ralentir. GL events est un prestataire : si les donneurs d'ordre n'exigent pas de critères environnementaux ambitieux, la pression interne diminue.

### Leviers évoqués

- Formation des dirigeant·es aux enjeux climatiques
- Intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres
- Dialogue renforcé avec les donneur·euses d'ordre publics
- Développer des indicateurs transversaux qui dépassent la seule empreinte carbone (eau, biodiversité, ressources).

La robustesse, dans ce cadre, consiste à ne pas dépendre uniquement de la réglementation, mais à structurer une dynamique interne capable de résister aux fluctuations politiques.

## SPORT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Azaïs Perronin - Journaliste sportive et athlète

Azaïs Perronin évoque un moment de rupture : « J'ai traversé une période d'éco-anxiété importante. J'ai voulu quitter le monde de la compétition parce que je ne savais plus ce que j'allais chercher dedans. »

Elle questionne la cohérence entre performance sportive et limites planétaires.

À travers un travail avec un préparateur mental, elle redéfinit son engagement :

- défense de la place des femmes dans le sport,
- coopération entre sportives,
- engagement collectif au sein des Climatosportifs.

Elle souligne l'importance de ne pas porter ces enjeux seule : « L'idée, c'est de ne pas porter la voix de façon solitaire. »

Azaïs Perronin souligne que les événements sportifs génèrent des impacts majeurs, notamment liés :

- aux mobilités internationales
- à la logistique
- aux infrastructures temporaires

Mais le sport possède aussi une capacité unique à diffuser des messages.

## L'OPÉRA FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Sébastien Guèze - Artiste lyrique engagé

Sébastien Guèze partage un déclin vécu à Venise : « Je chantais la beauté de la nature... et je voyais la ville sous l'eau. »

Il décrit une prise de conscience brutale : « C'était fou de chanter cette beauté tout en contribuant, par mes déplacements, à ce déséquilibre. »

Il identifie plusieurs postes majeurs d'émissions du secteur lyrique :

- la mobilité internationale des artistes
- la scénographie à usage unique
- la faible mutualisation des productions
- la consommation énergétique des bâtiments historiques



Le sport façonne des imaginaires collectifs.

Des initiatives émergent :

- intégration de critères environnementaux dans les classements
- clauses écologiques dans les contrats d'athlètes
- réflexion sur la relocalisation des compétitions.

Le défi reste systémique : Comment concilier logique de compétition mondiale et impératifs climatiques ?

Il interroge : « Si nous devons passer de 10 à 2 tonnes de CO<sub>2</sub> par personne, est-ce que cela signifie cinq fois moins d'opéra ? »

Sa réponse est non. Il défend une décarbonation structurelle plutôt qu'une réduction quantitative de l'offre culturelle.



L'idée n'est pas de supprimer des levées de rideau, mais de préserver leur possibilité d'exister.

Il propose :

- repenser les tournées internationales
- allongement des résidences
- travailler les récits pour intégrer les enjeux écologiques.
- mutualisation des décors
- privilégier les distributions locales lorsque c'est possible
- limiter les transports aériens systématiques.
- adaptation des critères de subvention.

Avec Bohème 2050, il expérimente une production visant une réduction de 80 % des émissions.



## FOCUS SUR PLANET PARADE

Planet Parade est présenté comme un projet événementiel engagé, à la croisée des enjeux écologiques, sociaux et culturels. L'ambition est claire : faire de l'événement un espace de convergence entre les luttes, les imaginaires et les publics.

L'initiative part d'un constat simple : les crises que nous traversons sont systémiques, mais les réponses restent souvent cloisonnées. Planet Parade propose de créer un moment capable de rassembler :

- associations environnementales
- collectifs citoyens
- acteur-ices culturels
- structures de l'Économie Sociale et Solidaire
- habitant-es et publics variés



Nous avons besoin d'espaces où les causes se rencontrent.

L'événement n'est pas pensé comme un simple rendez-vous thématique sur l'écologie, mais comme un espace festif et mobilisateur, capable de faire dialoguer les engagements.

### recréer du récit COLLECTIF

Les échanges ont mis en lumière un enjeu central : la transition écologique peine encore à mobiliser largement lorsqu'elle est perçue uniquement sous l'angle de la contrainte. Planet Parade revendique une autre approche :

- mettre en avant les solutions existantes
- valoriser la créativité et l'énergie collective
- proposer un récit mobilisateur plutôt que culpabilisant

« La transition doit devenir désirable. »

L'événementiel, par sa capacité à générer des émotions collectives, devient ici un outil stratégique : il peut transformer la perception des enjeux et renforcer le sentiment d'appartenance à une dynamique commune.



## COHÉRENCE ENTRE ENGAGEMENT ET ORGANISATION

La question de l'alignement entre discours et pratiques est posée. Un événement engagé ne peut pas se contenter d'un message : il doit incarner ses valeurs dans son organisation.

Cela implique :

- des choix de partenaires cohérents
- une attention portée aux impacts environnementaux
- une gouvernance ouverte et collaborative
- l'implication des bénévoles et des habitant·es

Cette exigence de cohérence constitue à la fois une force et un défi. Elle suppose une structuration solide, capable de conjuguer engagement militant et professionnalisation.

## L'ÉVÉNEMENT COMME ESPACE DÉMOCRATIQUE

Planet Parade rappelle enfin que l'événement peut être un espace politique au sens noble du terme : un lieu de rencontre, de débat et de mobilisation.

Dans un contexte de polarisation croissante, créer des moments de rassemblement inclusifs devient en soi un acte structurant.

# FOCUS SUR FESTIVALS ET TRANSITIONS

Alexandra Bobes, déléguée générale - France Festivals  
Emmanuelle Durand, directrice - Les Nuits de Fourvière

Le secteur des festivals traverse une période de tension structurelle : hausse des coûts artistiques, inflation des charges techniques, fragilisation des subventions publiques, concurrence accrue, évolution des attentes des publics... À cela s'ajoute une exigence environnementale forte, qui ne relève plus de l'option mais de la responsabilité.

Alexandra Bobes rappelle que les festivals occupent une place singulière dans l'écosystème culturel français. Ils ne sont pas seulement des programmeurs ou des diffuseurs : ils sont des **acteurs territoriaux, des catalyseurs économiques, des espaces d'expérimentation artistique et sociale.**



Les festivals sont des lieux de rassemblement, de récit collectif. À ce titre, ils ont une responsabilité particulière.

Mais cette responsabilité se déploie dans un contexte préoccupant : plus de la moitié des festivals en France seraient aujourd'hui déficitaires. Cette réalité économique rend la transition écologique complexe à mettre en œuvre, car elle suppose des investissements, du temps, de l'ingénierie et parfois des arbitrages difficiles.



## UN SECTEUR DENSE, STRUCTURANT MAIS FRAGILISÉ

Les éléments partagés lors des échanges trouvent un écho dans les données récentes du secteur. La France compte aujourd'hui plusieurs milliers de festivals, dont une grande majorité de petite ou moyenne taille, avec des modèles économiques souvent fragiles et fortement dépendants des financements publics. Le secteur des musiques actuelles illustre cette réalité : les festivals représentent une part significative de la fréquentation du spectacle vivant, mais restent majoritairement portés par des structures aux marges limitées.

## UNE TRIPLE TENSION STRUCTURELLE

Les échanges ont mis en lumière une triple tension qui traverse aujourd'hui les festivals :

1. Une tension économique, avec une fragilité croissante des modèles financiers.
2. Une tension écologique, face à l'urgence climatique et à la nécessité de réduire les impacts.
3. Une tension sociale, liée aux attentes des publics, des équipes et des partenaires.

Emmanuelle Durand, directrice des Nuits de Fourvière, insiste sur cette superposition des contraintes : « On nous demande d'être toujours plus exemplaires, plus sobres, plus inclusif-ves... dans un contexte où nos marges de manœuvre se réduisent. »

La question n'est donc pas uniquement technique. Elle est systémique. Comment transformer un modèle déjà sous pression sans le déstabiliser davantage ?

## MOBILITÉS, PROGRAMMATION, SCÉNOGRAPHIE : DES LEVIERS CONCRETS

Les échanges se sont ensuite concentrés sur les principaux postes d'impact des festivals.

### 1. La mobilité : premier poste d'émissions

La mobilité des publics, des artistes et des équipes reste le premier facteur d'empreinte carbone. Plusieurs pistes ont été évoquées :

- incitation au covoiturage et aux transports en commun
- renforcement des partenariats avec les réseaux de transport locaux
- limitation des déplacements aériens lorsque cela est possible
- coordination entre festivals pour mutualiser certaines tournées.

Les tensions évoquées par les intervenantes se confirment à l'échelle nationale : une large part des festivals rencontrent aujourd'hui des difficultés économiques, et nombre d'entre eux terminent leur édition en déficit malgré des niveaux de fréquentation élevés.

Ces éléments confirment que la transition écologique ne constitue pas une contrainte isolée, mais s'inscrit dans une transformation plus large et systémique du secteur.



Cependant, une tension demeure : la programmation internationale fait partie de l'identité et de l'attractivité de nombreux festivals.

« Réduire les mobilités ne peut pas signifier renoncer à l'ouverture artistique. Il faut trouver des formes d'équilibre. »

Certains festivals expérimentent des logiques de coopération inter-événements, permettant à une artiste programmée en Europe de se produire dans plusieurs lieux proches géographiquement, limitant ainsi les déplacements longs et isolés.

## 2. La scénographie et les infrastructures

La scénographie constitue un autre levier important. Les festivals développent progressivement :

- des décors réemployables
- des structures modulaires
- des partenariats avec des ressourceries
- des mutualisations inter-événements.

Emmanuelle Durand souligne que l'enjeu dépasse la seule technique :



L'éco-conception suppose d'intervenir dès la conception artistique. On ne peut pas ajouter une couche écologique à la fin.

## LA QUESTION CENTRALE : QUI PORTE LE COÛT DE LA TRANSITION ?

La transition écologique a un coût.

Ce coût peut être :

- financier (investissements, ingénierie)
- humain (charge de travail supplémentaire)
- organisationnel (restructuration des pratiques).

Or, dans un contexte budgétaire contraint, ce sont souvent les équipes qui absorbent cette pression.

« On ne peut pas faire porter la transition uniquement aux directions et aux équipes »



Cette intégration en amont transforme la relation entre direction artistique et direction technique. Elle invite à repenser les formats, les temporalités et parfois l'esthétique même des propositions.

## 3. Les partenariats et l'ancrage territorial

Un autre levier identifié concerne les partenariats économiques.

Certains festivals privilégient désormais :

- des fournisseurs locaux
- des circuits courts pour la restauration
- des collaborations avec l'économie sociale et solidaire.

Ce choix peut engendrer des surcoûts à court terme, mais il renforce la cohérence du projet et l'ancrage territorial. La transition devient alors un outil de consolidation du lien au territoire plutôt qu'une simple contrainte environnementale.

Les intervenantes insistent sur la nécessité d'un cadre politique cohérent :

- subventions pluriannuelles
- critères environnementaux intégrés mais accompagnés
- dispositifs d'ingénierie partagés.

La robustesse des festivals dépendra en grande partie de la capacité des pouvoirs publics à sécuriser les trajectoires plutôt qu'à multiplier les injonctions.

## VERS UN CHANGEMENT DE MODÈLE ?

Au-delà des ajustements techniques, la discussion a ouvert une réflexion plus profonde sur le modèle même des festivals.

Faut-il réduire les jauges ? Allonger la durée des événements ? Mutualiser davantage entre structures ? Repenser l'attractivité internationale ?

Certaines participant·es ont évoqué l'idée d'une sobriété choisie plutôt que subie : « La question n'est pas de faire moins pour faire moins. La question est de faire mieux, avec plus de cohérence. »

L'enjeu devient celui de la soutenabilité globale : écologique, économique et humaine.

# FOCUS SUR SPORT ET transition ÉCOLOGIQUE

Dimitri Regnier, Chef de projet transition écologique du football - Fédération Française de Football

Le sport occupe une place centrale dans les dynamiques sociales et culturelles françaises. Avec plus de deux millions de licencié·es, la Fédération Française de Football constitue un acteur structurant, capable d'influencer à grande échelle les pratiques et les comportements.

La séquence consacrée au sport et à la transition écologique a mis en lumière un double constat : le football génère des impacts environnementaux significatifs, mais il possède également une capacité de mobilisation incomparable.

Les impacts concernent notamment :

- les mobilités des équipes et des publics,
- la gestion des infrastructures sportives,
- la consommation énergétique des stades,
- la production de déchets lors des compétitions.

Dans un contexte où les compétitions professionnelles sont fortement médiatisées et où le football amateur structure la vie locale, la question n'est plus de savoir si le sport doit s'engager, mais comment il le fait.



Le sport est un formidable levier de sensibilisation. Il touche des publics que d'autres secteurs ne touchent pas.

## UNE transition à PLUSIEURS ÉCHELLES

La Fédération Française de Football agit à différentes échelles.

Au niveau national, des démarches sont engagées pour :

- réduire l'usage des plastiques à usage unique,
- améliorer la gestion des déchets lors des grandes compétitions,
- optimiser la performance énergétique des infrastructures,
- intégrer des critères environnementaux dans certains cahiers des charges.



Mais l'enjeu principal réside dans l'accompagnement du réseau amateur. Le football amateur représente des milliers de clubs répartis sur l'ensemble du territoire. C'est à ce niveau que la transition peut produire un effet d'entraînement massif : « La transformation passe par la base. »

Des outils pédagogiques et des dispositifs d'accompagnement sont progressivement développés pour aider les clubs à :

- mieux trier et réduire leurs déchets,
- maîtriser leurs consommations d'eau et d'énergie,
- organiser des événements plus responsables, sensibiliser les jeunes licencié·es.

## entre performance sportive et sobriété environnementale

Le sport de haut niveau repose historiquement sur une logique de performance, de compétition internationale et de mobilité accrue.

Comment concilier :

- attractivité des grandes compétitions,
- impératifs climatiques,
- équité sportive,
- et sobriété des déplacements.

### Le rôle éducatif du sport

Au-delà des impacts directs, la Fédération Française de Football insiste sur la dimension éducative du sport.

Les clubs sont des lieux de socialisation. Ils accueillent des millions d'enfants et d'adolescent-es chaque semaine. La transition écologique peut ainsi s'inscrire dans une démarche pédagogique plus large :

- sensibilisation aux enjeux climatiques,
- transmission de valeurs de coopération,
- apprentissage de la responsabilité collective.

Le sport est un vecteur de transformation culturelle, au-delà de sa seule empreinte environnementale.

La question est là encore systémique. Elle interroge l'organisation même des calendriers, la multiplication des compétitions internationales et les modèles économiques du sport professionnel.



La transition ne peut pas se limiter aux gestes individuels. Elle doit interroger l'organisation globale.

### Vers un modèle plus robuste ?

La séquence souligne que la transition du sport ne pourra être ni immédiate ni uniforme. Elle nécessite un accompagnement progressif, des moyens dédiés, une coordination entre fédérations, collectivités et clubs ainsi qu'une réflexion sur les modèles de compétition.

La question demeure ouverte : comment préserver la dimension populaire et universelle du football tout en l'inscrivant dans une trajectoire compatible avec les limites planétaires ?

Comme pour les festivals, l'enjeu dépasse la seule réduction des impacts. Il s'agit de construire un modèle soutenable, à la fois écologique, économique et social.

## Le réemploi au service de la réduction des déchets

**Thomas Flusin**, Directeur régional - Citeo

**Laurence Campan**, Responsable du service Etudes et Développement - Métropole de Lyon

Cette séquence consacrée au réemploi a permis de replacer la question des déchets dans une hiérarchie claire : avant de mieux trier, il faut d'abord produire moins.

Le message est posé sans ambiguïté :



L'enjeu n'est pas uniquement d'améliorer la gestion des déchets. L'enjeu est de réduire leur production à la source.

Dans le secteur événementiel, les volumes générés en un temps très court rendent la problématique particulièrement visible : emballages alimentaires, supports de communication, éléments scénographiques, équipements temporaires...

L'événement concentre en quelques heures ou quelques jours des flux qui nécessitent ensuite une gestion lourde et coûteuse.

## SORTIR DU TOUT-JETABLE

Les intervenant·es rappellent que le recyclage, bien qu'indispensable, ne constitue pas une solution suffisante. Il intervient en bout de chaîne et ne règle pas la question de la production initiale des matériaux.

Le réemploi apparaît alors comme un levier stratégique, permettant :

- d'allonger la durée de vie des produits
- de limiter l'extraction de nouvelles ressources
- de réduire les volumes de déchets générés
- de créer de l'activité locale

Les chiffres évoqués rappellent que le réemploi est également un gisement d'emplois, bien supérieur à celui de l'incinération ou de l'enfouissement.

Il participe plus largement à l'émergence de modèles économiques différents, fondés sur la mutualisation des usages, la recherche d'économies d'échelle et le développement d'une économie de la fonctionnalité.

Il constitue ainsi un levier à la fois social, économique et environnemental, en contribuant à réduire les impacts globaux tout en structurant des filières locales.

## DES APPLICATIONS CONCRÈTES DANS L'ÉVÉNEMENTIEL

Dans le contexte des événements, le réemploi concerne plusieurs postes clés :

- la vaisselle et les contenants réutilisables
- les éléments de scénographie
- les mobiliers temporaires
- la signalétique et les supports d'affichage

Certaines collectivités, comme la Métropole de Lyon, développent désormais des dispositifs d'accompagnement :

- mise à disposition de vaisselle réemployable
- soutien logistique aux organisateur·ices
- structuration de filières locales de lavage
- plateformes de mutualisation de matière

L'objectif est double : **faciliter le passage à l'action et lever les freins organisationnels.**



## LES FREINS IDENTIFIÉS

Malgré ces avancées, plusieurs obstacles persistent :

- le surcoût initial de certains dispositifs
- la logistique (stockage, transport, lavage)
- le manque d'harmonisation entre territoires
- la complexité réglementaire

Dans un secteur où les équipes sont souvent sous tension, le passage au réemploi suppose une anticipation accrue et une coordination renforcée. Il ne s'agit pas d'un simple changement de fournisseur, mais d'une transformation des pratiques.



Le réemploi demande de penser différemment l'organisation, pas simplement de remplacer un produit par un autre.

## UN LEVIER TERRITORIAL ET ÉCONOMIQUE

Au-delà de la dimension environnementale, le réemploi est présenté comme un outil de développement local.

En structurant des filières territoriales (lavage, réparation, mutualisation), les collectivités peuvent créer de l'emploi, renforcer les dynamiques de l'économie sociale et solidaire et consolider les coopérations entre acteur·ices. La transition devient alors un facteur d'ancrage territorial, et non uniquement une contrainte environnementale.

## VERS UNE GÉNÉRALISATION PROGRESSIVE

La séquence met en évidence que le réemploi ne relève plus de l'expérimentation marginale. Il tend à devenir un standard attendu, notamment dans les événements soutenus par les collectivités.

Pour autant, sa généralisation suppose un accompagnement technique, une sécurisation financière, une harmonisation des dispositifs et une montée en compétence des équipes.

La question centrale reste ouverte : comment faire du réemploi une norme partagée, accessible à tous les événements, quelle que soit leur taille, sans fragiliser les structures les plus modestes ?

Comme pour les autres séquences, le sujet dépasse la simple réduction d'impact. Il interroge la capacité du secteur événementiel à intégrer durablement de nouveaux modes d'organisation, plus sobres et plus coopératifs.

---

La seconde journée des JEER 2025 s'est concentrée sur les dimensions opérationnelles de la transition écologique, en abordant notamment les pratiques d'éco-conception, les enjeux numériques et la structuration collective du secteur.

## PRATIQUES D'ÉCO-CONCEPTION ET D'ÉCO-SCÉNOGRAPHIE

Modération : représentantes de Cagibig et d'AREMACS.

Intervenantes :

- **Sylvie Bétard**, Co-fondatrice - Les Augures
- **Agathe Chamboredon**, Directrice Générale Adjointe - Opéra de Lyon & Collectif 17h25
- **Sophie Delay**, Responsable Pôle événementiel et formations par le théâtre - L'Ile O
- **Fabrice Paris**, Directeur Technique - Opéra de Lyon & Collectif 17h25
- **Manon Penel**, Scénographe - Slowfest
- **Thibault Sinay**, Scénographe et Président - UDS

Cette table ronde a permis d'entrer au cœur des processus de fabrication des événements. Là où certaines discussions portent sur les flux (mobilités, déchets, énergie), cette séquence s'est concentrée sur l'amont : la manière dont un projet est pensé, dessiné et produit.

Le point de départ est clair : l'impact environnemental d'un événement ne se joue pas uniquement lors de son exploitation. Il se décide dès la phase de conception.

Autrement dit, il ne s'agit pas d'ajouter une dimension écologique en fin de chaîne, mais d'intégrer cette réflexion au moment même où se définissent les choix artistiques, esthétiques, techniques et budgétaires.



L'éco-conception commence dès l'intention artistique.



### REPENSER LA CHAÎNE DE PRODUCTION

Les échanges ont mis en lumière un changement progressif des pratiques professionnelles.

Traditionnellement, la scénographie fonctionne selon une logique de création spécifique à chaque production : décors conçus sur mesure, matériaux neufs, temporalités contraintes. Ce modèle, centré sur la singularité artistique, génère souvent une forte consommation de ressources. L'éco-scénographie invite à interroger cette logique.

Plusieurs leviers sont évoqués :

- modularité des décors
- réemploi de matériaux existants
- mutualisation entre structures
- limitation des volumes produits
- choix de matériaux moins impactants

Mais les intervenant·es rappellent que l'enjeu dépasse la simple substitution de matériaux.

« Ce n'est pas seulement une question de bois ou de métal. C'est une question de méthode. »

**L'éco-conception transforme la manière de travailler** : elle impose davantage d'anticipation, de dialogue entre équipes artistiques et techniques, et parfois une redéfinition des contraintes créatives.

## La contrainte comme moteur de créativité

Loin d'être vécue uniquement comme une limitation, l'éco-conception est présentée par certain·es comme une opportunité : « La contrainte peut devenir un moteur de créativité. »

Penser la scénographie avec un stock existant, travailler à partir de matériaux déjà disponibles, intégrer des éléments modulaires : ces pratiques obligent à repenser l'esthétique, mais peuvent aussi ouvrir de nouvelles pistes artistiques. La logique évolue d'une production linéaire (concevoir - fabriquer - utiliser - jeter) vers une logique circulaire (concevoir - utiliser - transformer - réutiliser).

Cette évolution implique toutefois un changement culturel profond au sein des équipes.



## LES FREINS IDENTIFIÉS

Plusieurs obstacles sont identifiés au cours des échanges :

- le manque de temps en phase de conception
- l'absence de lieux de stockage adaptés
- la difficulté de mutualiser entre structures aux calendriers différents
- la pression budgétaire
- l'habitude professionnelle de produire avec du neuf

L'un des points soulevés concerne également la responsabilité partagée : direction artistique, production, technique, prestataires. L'éco-conception suppose une coopération renforcée entre ces acteur·ices : « On ne peut pas demander aux seul·es scénographes de porter la transition. ». La transformation doit être collective.

## MUTUALISATION ET STRUCTURATION TERRITORIALE

La question de la mutualisation est revenue à plusieurs reprises.

Des pistes concrètes sont évoquées :

- plateformes territoriales de stockage partagé
- catalogues de décors réemployables
- mise en réseau des ateliers techniques
- partenariats avec des ressourceries

L'objectif est de dépasser les initiatives isolées pour **construire une logique structurée à l'échelle d'un territoire**. Cette dimension territoriale apparaît essentielle : sans organisation collective, le réemploi reste ponctuel et fragile.

## VERS UNE NOUVELLE CULTURE PROFESSIONNELLE

La table ronde souligne enfin que l'éco-conception ne relève pas uniquement d'outils techniques. Elle implique une évolution plus profonde des référentiels professionnels et des modes de production.

Former les équipes, sensibiliser les directions artistiques, intégrer des critères environnementaux dans les cahiers des charges : autant de leviers nécessaires pour inscrire ces pratiques dans la durée.

## CARTE BLANCHE AU PÔLE PIXEL

Vincent Loubert, Directeur - Carbone Culture

La carte blanche donnée au Pôle Pixel a permis d'ouvrir la réflexion sur un secteur parfois moins visible dans les débats environnementaux : l'audiovisuel et le numérique. Pourtant, ces filières occupent une place croissante dans l'écosystème événementiel, qu'il s'agisse de captations, de diffusions en ligne, d'installations immersives ou de dispositifs interactifs.

Le premier constat posé est clair, le numérique n'est pas immatériel :



Derrière chaque flux numérique, il y a une infrastructure bien réelle.



La question centrale qui demeure : **Comment concilier exigence artistique, contraintes budgétaires et sobriété environnementale sans affaiblir la qualité des propositions culturelles ?** Plusieurs intervenantes rappellent également que cette transformation ne peut reposer sur un seul métier ou sur quelques personnes engagées. Elle suppose une coopération renforcée entre directions artistiques, équipes techniques, productions, prestataires et institutions.

L'éco-conception apparaît ainsi moins comme une tendance ponctuelle que comme une évolution structurelle des manières de produire, qui invite l'ensemble de la filière à repenser ses méthodes de travail.

Serveurs, data centers, équipements techniques, tournages, transports de matériel, stockage des données... L'impact environnemental du secteur audiovisuel est souvent sous-estimé, car moins immédiatement visible que celui des déchets ou des mobilités.



## rendre visible L'empreinte du numérique

L'intervenant souligne que la montée en puissance du streaming, de la captation multi-caméras et des dispositifs immersifs augmente significativement la consommation énergétique. Les postes d'impact identifiés concernent notamment :

- l'alimentation électrique des tournages
- le transport des équipes techniques
- le stockage et la diffusion des contenus
- le renouvellement rapide des équipements

Dans le contexte événementiel, la multiplication des retransmissions en ligne et des formats hybrides pose la question de la conciliation de l'accessibilité numérique et de la sobriété énergétique.

« La diffusion en ligne permet d'élargir les publics, mais elle a un coût environnemental qu'il faut intégrer. »

## des démarches émergentes

Le secteur audiovisuel s'organise progressivement pour réduire son empreinte.

Parmi les pistes évoquées :

- éco-référentes sur les tournages
- mutualisation du matériel technique
- limitation des déplacements d'équipes
- recours à des fournisseurs d'énergie renouvelable
- optimisation du stockage des données

Certaines productions expérimentent également des méthodes de calcul d'empreinte carbone spécifiques à l'audiovisuel, afin d'objectiver les impacts et d'identifier les leviers prioritaires spécifiques.

L'enjeu est double : produire autrement, mais aussi mieux mesurer.

## entre innovation technologique et sobriété

Le secteur des industries culturelles et créatives est par nature tourné vers l'innovation. Réalité virtuelle, expériences immersives, dispositifs interactifs : l'innovation technologique constitue souvent un argument artistique et économique.



Cette dynamique peut entrer en tension avec les impératifs de sobriété : « L'innovation ne peut plus être uniquement technologique. Elle doit aussi être environnementale. »

## structurer une transition collective

Les échanges mettent en lumière la nécessité de structurer la transition à l'échelle du secteur.

Cela suppose :

- des référentiels communs
- des formations adaptées
- des outils de mesure partagés

Le Pôle Pixel apparaît comme un acteur facilitateur, capable de fédérer les professionnel·les autour de pratiques plus responsables.

## un enjeu croissant pour l'événementiel

La carte blanche souligne enfin que le numérique est devenu indissociable de l'événementiel contemporain. Communication, billetterie, diffusion, scénographie immersive : l'impact numérique traverse l'ensemble de la chaîne.

La transition écologique du secteur ne pourra donc pas ignorer cette dimension.

Comme pour les autres séquences, l'enjeu dépasse la technique. Il s'agit de repenser les arbitrages entre performance, visibilité et sobriété, afin de construire un modèle réellement soutenable. **Il s'agit de repenser les arbitrages entre performance, visibilité et sobriété afin de construire un modèle dans lequel la soutenabilité est un objectif de même niveau.**

# carte blanche au reer

Anaïs Taveau, Directrice de production - Peinture Fraîche

Oriane Pontet, Co-fondatrice - Graines Électroniques

Antoine Clerc, Avocat - Hélios Avocat

La carte blanche consacrée au REER – Réseau de l'événementiel éco-responsable – s'inscrit dans la continuité des éditions précédentes des JEER. Elle permet de clarifier la structuration entre les JEER (temps fort annuel de mobilisation) et le REER (outil pérenne d'organisation collective).

## des Jeer au reer : passer de la mobilisation à la structuration

Les JEER ont été conçues comme un espace de mobilisation, gratuit, d'ancrage territorial afin de favoriser la montée en connaissances et en compétences.

Une fois cette envie d'agir collective aboutie, il est apparu nécessaire d'aller plus loin sur la thématique pour favoriser le passage à l'action.

Le REER est donc né d'un besoin d'approfondissement :

- aller au-delà de l'inspiration ponctuelle
- structurer des ressources partagées
- accompagner les structures dans la durée
- porter un plaidoyer commun

## coopérer pour sortir de l'isolement

Le REER s'adresse à l'ensemble des acteur·ices de la filière événementielle, culturelle et sportive : organisateur·ices, prestataires techniques, collectivités, lieux, réseaux professionnels, artistes, sportif·ves.



L'enjeu central est la coopération

Le réseau est un espace d'entraide entre pairs, permettant :

- le partage d'expériences concrètes
- la mutualisation d'outils, d'idées et de compétences
- la montée en compétence collective



## un réseau ancré territorialement

Autre point essentiel rappelé lors de la présentation : les JEER – et par extension le REER – ne sont pas des dispositifs itinérants standardisés.

Cette logique d'ancrage territorial, pour les JEER comme pour le REER, est structurante.

Elle implique :

- une adaptation aux réalités locales
- un dialogue constant avec les collectivités
- une prise en compte des spécificités économiques et culturelles

## une dynamique en constante adaptation

La carte blanche ne présente pas le REER comme un modèle figé, mais comme une dynamique en cours qui s'adapte continuellement aux contextes et besoins exprimés par ses membres.

Son efficacité dépend :

- du nombre d'acteur·ices impliquées
- de la capacité à produire des ressources utiles
- de la reconnaissance institutionnelle obtenue
- de la continuité dans le temps

## un réseau ancré territorialement

Les échanges au sein du REER ont mis en évidence dernièrement, un besoin d'accompagnement sur les questions juridiques et réglementaires liées à la transition écologique.

De nombreux·ses professionnel·les du secteur se trouvent aujourd'hui confronté·es à une multiplication de normes environnementales - qu'il s'agisse de gestion des déchets, d'achats responsables, de responsabilité des organisateur·ices ou encore d'évolution des cadres réglementaires applicables aux lieux culturels et aux événements.

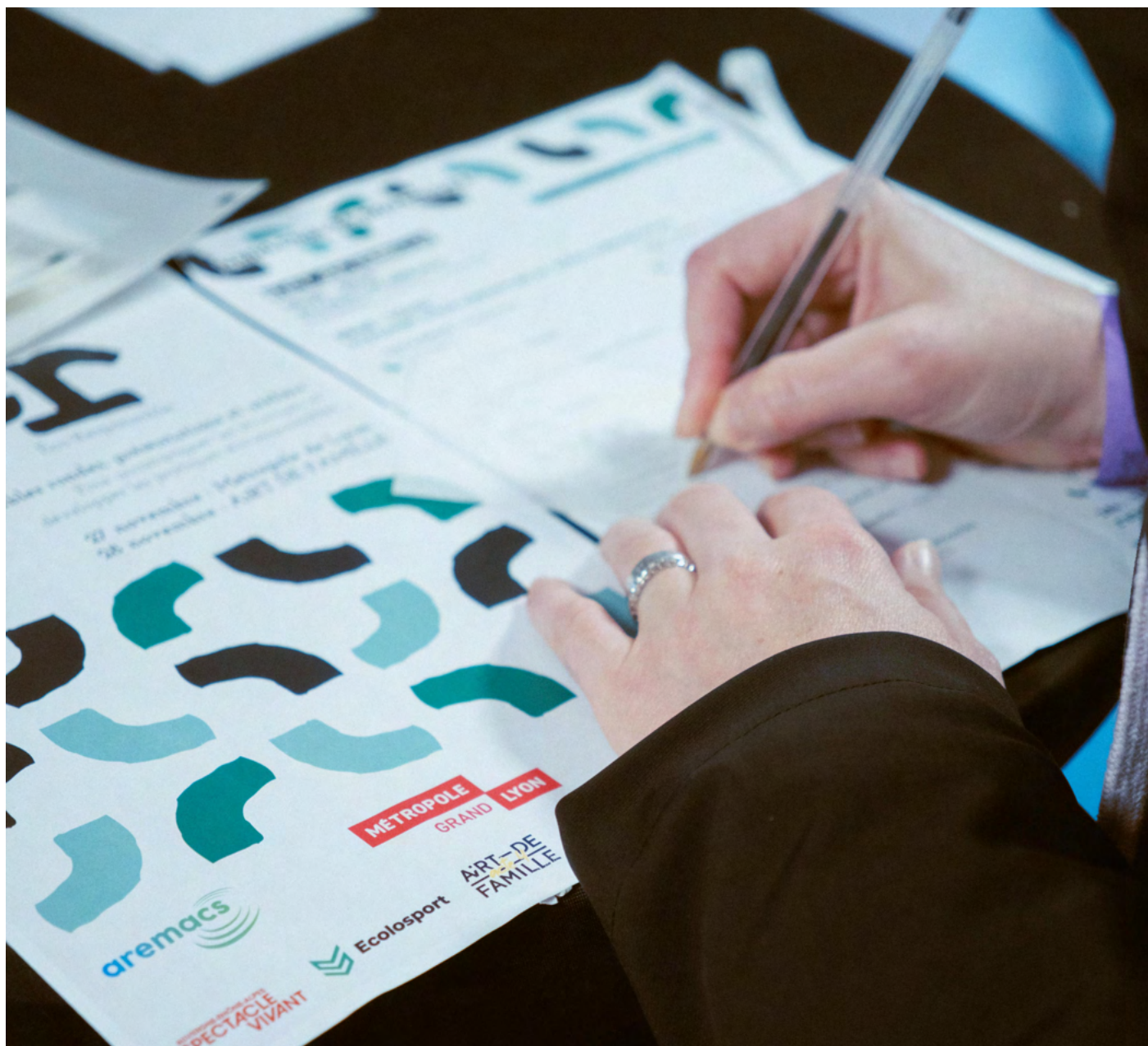
Face à ces interrogations, le réseau souhaite renforcer l'accès à des ressources spécialisées.

## événement du réseau

Dans cette perspective, une journée d'information ouverte à tous les professionnels du secteur, dédiée aux normes juridiques environnementales est en cours de préparation en lien avec Antoine Clerc, avocat à Lyon spécialisé en droit de l'environnement.

Cette rencontre, conçue sur mesure pour les acteur·ices de la filière événementielle culturelle, permettra de clarifier les obligations réglementaires, d'identifier les évolutions à venir et d'apporter des repères juridiques aux organisateur·ices et aux gestionnaires de lieux.

L'objectif est de sécuriser les pratiques des structures tout en leur permettant d'intégrer plus sereinement les exigences environnementales dans leurs projets.



# Synthèse des ateliers

Journées de  
l'Événementiel

# Jeer

Éco-Responsable

# ateliers thématiques

L'après-midi du deuxième jour des JEER 2025 était consacré à quatre ateliers thématiques portant sur les enjeux de réduction et de gestion responsable des déchets dans l'événementiel.

Ces temps d'échanges ont permis de croiser les expériences d'organisatrices d'événements, de collectivités, de prestataires et d'acteur·rices de l'accompagnement.

Les discussions ont porté sur des problématiques concrètes : mutualisation des ressources, mobilisation des parties prenantes, généralisation de la vaisselle réemployable et rôle des collectivités dans la réduction des déchets.

Les ateliers ont permis d'identifier des freins opérationnels mais aussi de partager des outils et des leviers d'action pour accélérer la transition écologique du secteur.

## diagnostiquer ses capacités de mutualisation

Hichem El-Garrach - Cagibig

Cet atelier invitait les participant·es à réfléchir aux conditions nécessaires pour mutualiser des ressources matérielles dans l'événementiel.

L'objectif était d'identifier les prérequis permettant de transformer un matériel individuel en ressource partagée au service d'un réseau d'acteur·rices.

Les échanges ont notamment permis de clarifier plusieurs notions souvent confondues : prêt, location, troc, mise à disposition ou mutualisation. Ces distinctions sont essentielles pour structurer une démarche collective et éviter les incompréhensions entre partenaires.

Plusieurs piliers nécessaires à la mutualisation ont été identifiés :

- **la disponibilité des ressources**
- **leur accessibilité logistique**
- **la confiance entre les acteur·rices,**
- **l'existence d'un cadre commun clair** (règles, responsabilités, modalités de prêt ou de location).

Les participant·es ont également travaillé sur des cas pratiques afin d'identifier les questions à se poser avant de partager un équipement : inventaire précis du matériel, modalités de transport et de stockage, responsabilités en cas de casse ou de perte, ou encore gestion des cautions et assurances.



Un point d'attention majeur concerne **la pérennité des démarches de mutualisation**. Celles-ci nécessitent du temps humain pour coordonner les échanges, gérer les demandes et assurer le suivi du matériel.

Sans structuration et sans modèle économique viable, ces initiatives peuvent rapidement s'essouffler.

### Enseignements principaux :

- Définir clairement le vocabulaire et les règles avant de lancer une démarche collective.
- Réaliser un inventaire précis des ressources disponibles.
- Anticiper les questions logistiques et juridiques (transport, responsabilité, assurance).
- Identifier les besoins réels d'un réseau afin d'éviter la duplication inutile de matériel.

# MOBILISER SES PARTIES PRENANTES

Vic Condamin - AREMACS

Cet atelier s'est intéressé aux stratégies permettant d'impliquer l'ensemble des parties prenantes d'un événement dans une démarche de transition écologique.

Un premier constat partagé est que les décisions individuelles sont souvent influencées par des facteurs psychologiques ou sociaux. Comprendre les motivations des acteur·rices - qu'il s'agisse d'équipes internes, de prestataires ou du public - constitue donc une étape clé pour favoriser leur engagement.

Les participant·es ont identifié plusieurs leviers de motivation : reconnaissance, plaisir, sens, visibilité, gain économique ou sentiment d'accomplissement.



Les motivations des parties prenantes étant différentes de celles des organisateur·rices, il est nécessaire d'adapter les arguments et les modes de communication.

Pour structurer cette mobilisation, la méthode des "6I" a été présentée :

- Informer : partager les objectifs et les résultats.
- Inciter : valoriser les comportements vertueux.
- Intriguer : capter l'attention par des approches originales.
- Impliquer : favoriser la participation et la co-construction.
- Investir : mettre à disposition des moyens et des infrastructures.
- Imposer : fixer des règles ou des obligations lorsque nécessaire.

Les échanges ont montré l'importance de distinguer les différentes catégories de parties prenantes (équipes internes, partenaires externes, public) afin d'adapter les actions et les outils de mobilisation.

## Enseignements principaux :

- Identifier précisément les parties prenantes et leurs motivations.
- Adapter les messages et les outils de mobilisation à chaque public.
- Combiner sensibilisation, participation et cadre réglementaire.
- Valoriser les actions positives pour favoriser l'adhésion collective.

# VAISSELLE RÉEMPLOYABLE

Paul Plantif - AREMACS

Cet atelier portait sur la généralisation de la vaisselle lavable dans les événements et les défis logistiques et organisationnels que cela implique.

Les échanges ont débuté par un rappel du cadre réglementaire, notamment les obligations introduites par la loi AGECS concernant l'interdiction progressive de la vaisselle jetable pour la restauration sur place.

Les participant·es ont identifié plusieurs freins à la mise en place de systèmes de vaisselle réemployable :

- la gestion de la consigne et du retour des contenants
- les contraintes de lavage et de séchage
- les coûts logistiques (transport, stockage, main-d'œuvre)
- la coordination avec les restaurateur·rices et foodtrucks.

La question de la consigne a fait l'objet de nombreux échanges. Si elle permet d'améliorer les taux de retour, elle peut aussi constituer un frein pour certains publics ou pour les événements organisés par des collectivités, qui ne disposent pas toujours d'un cadre juridique ou financier pour gérer ces flux.



Plusieurs pistes ont été évoquées pour faciliter la transition : mutualisation des flottes de vaisselle, recours à des prestataires spécialisées, dispositifs de suivi des contenants (QR codes ou puces), ou encore systèmes de récupération centralisés.

#### Enseignements principaux :

- Anticiper la logistique complète : distribution, collecte, lavage et stockage.
- Clarifier la gestion financière de la consigne.
- Travailler en collaboration étroite avec les restaurateur-rices.
- Mutualiser les équipements et les solutions de lavage à l'échelle territoriale.

## Collectivités, événementiel et réduction des déchets

Camille Macabeo et Caroline Rosfelder - Ville de Saint-Genis-Laval  
Nathalie Thomas - Ville de Villeurbanne

Cet atelier a exploré le rôle des collectivités dans l'accompagnement et la transformation des pratiques événementielles en matière de réduction des déchets.

Les discussions ont mis en évidence deux leviers principaux :

1. la collectivité en tant qu'organisatrice d'événements
2. la collectivité en tant qu'actrice facilitatrice pour les événements organisés sur son territoire.

Plusieurs initiatives existantes ont été partagées :

- prêt de matériel de tri ou de vaisselle réutilisable
- guides ou chartes d'événements écoresponsables
- intégration de critères environnementaux dans les marchés publics
- répertoires de prestataires engagés sur le territoire.

Les échanges ont également souligné l'importance du portage politique et de la coordination interne entre services municipaux pour garantir la cohérence des actions. La communication et l'accompagnement des organisateur-rices

apparaissent comme des leviers essentiels pour favoriser l'adoption de pratiques plus durables.

Certaines limites ont toutefois été évoquées : contraintes budgétaires, manque de moyens humains, difficultés à imposer des obligations trop strictes aux associations ou organisateur-rices indépendantes.



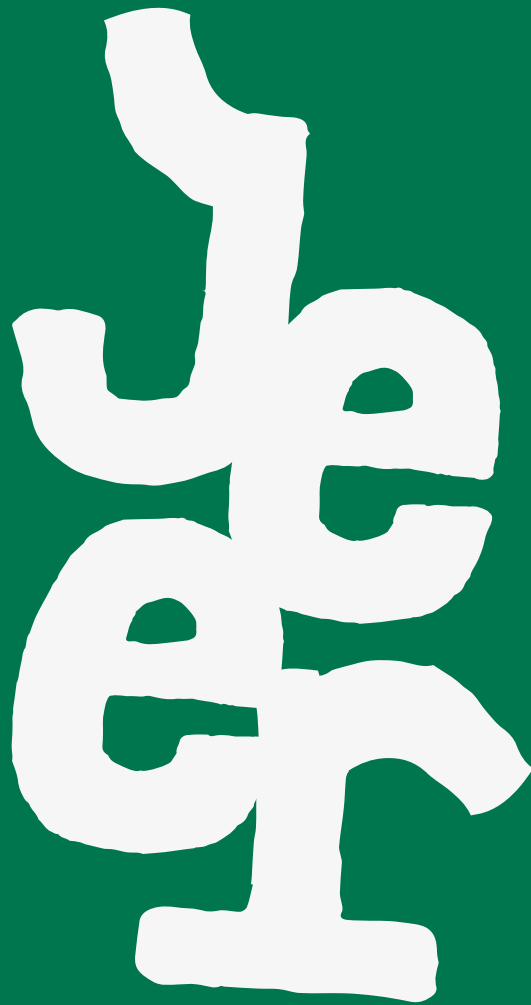
#### Enseignements principaux :

- Anticiper la logistique complète : distribution, collecte, lavage et stockage.
- Clarifier la gestion financière de la consigne.
- Travailler en collaboration étroite avec les restaurateur-rices.
- Mutualiser les équipements et les solutions de lavage à l'échelle territoriale.

# 11 défis de L'événementiel

							
	accueil, accessibilité, inclusion		alimentation et boissons		biodiversité, Lieux et espaces naturels		sensibilisation et mobilisation
							
	gestion des déchets		eau et assainissement		énergie		prévention et réduction des risques
							
	scénographie et matériel		sensibilisation et mobilisation		transport, hébergement, logistique		Journées de L'événementiel éco responsable





Journées de l'Événementiel  
Éco-Responsable

[jeer@aremacs.com](mailto:jeer@aremacs.com)

[www.aremacs.com/ressources/jeer](http://www.aremacs.com/ressources/jeer)